

## FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Nom .....

Prénom .....

Né(e) le ...../...../.....

Sexe :  Garçon  Fille

Adresse .....

.....

Code Postal .....

Ville .....

Téléphone domicile .....

Téléphone mobile .....

Email : .....@.....

Licencié FFBB (saison 2017/2018) :

N°de licence.....

### Catégorie :

U9 (mini poussin)

U11 (poussin)

U13 (benjamin)

U15 (minime)

U17 (cadet)

### Niveau :

départemental

régional

national

## SEMAINE(S) CHOISIE(S) COCHER LES CASES CORRESPONDANTES

SEMAINE 1 du lundi **10 juillet** au **jeudi 13 juillet** 2017 **à 45€**

SEMAINE 2 du lundi **17 juillet** au **jeudi 21 juillet** 2017 **à 55€**



# AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M./Mme ..... Père/Mère/Tuteur de : .....

N° de sécurité sociale : .....

- Autorise le responsable de la JDA'cademie toutes les décisions nécessaires et urgentes concernant la santé de mon enfant, après avis médical.
- Prend note que mon enfant pourra être renvoyé si son comportement perturbe le bon déroulement du stage.
- Prend note que toute interruption de séjour motivée notamment par une exclusion ou par une blessure ne donne droit à aucun remboursement.
- Accepte l'exploitation, à titre gratuit, par la JDA'cademie, des images représentant mon enfant, à des fins promotionnelles ou de communication.
- Autorise JDA'cademie à véhiculer mon enfant sur le site des activités du club.

Je soussigné(e) M./Mme ..... Père/Mère/Tuteur de : .....

autorise, après la journée du camp, mon enfant .....

à partir avec (Veuillez indiquer les personnes majeures autorisées à récupérer votre ou vos enfants) :

Nom - Prénom	Qualité (parent, voisin...)	Numéro de téléphone

## Autorisation de transport (pour tous les déplacements avec le véhicule du camp)

Le ...../...../..... à : .....

Signature

## AUTORISATION

Les parents autorisent le responsable du club ou son représentant à prendre toutes les mesures d'urgence concernant leur enfant en cas d'accident ou d'infection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Je soussigné(e), .....

représentant(e) légal(e) de .....

l'autorise à participer à la JDA'cademie :  
(cocher la période)

SEMAINE 1 du lundi **10 juillet** au **jeudi 13 juillet** 2017

SEMAINE 2 du lundi **17 juillet** au **jeudi 21 juillet** 2017

reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter totalement.

Le ...../...../..... à : .....

Signature précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé »



**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :..... BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussigné, .....responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES**

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....  
.....  
.....

**OBSERVATIONS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT À L'INSCRIPTION

- ✓ Ce bulletin d'inscription dûment complété et signé (1 par stagiaire), avec autorisations parentales
- ✓ Un chèque d'acompte de 25 € à l'ordre JDA DIJON BOURGOGNE,
- ✓ La fiche sanitaire de liaison,
- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ Document de demande de licence

## TROUSSEAU RECOMMANDÉ

- ✓ 1 serviette
- ✓ casquette ou chapeau
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil
- ✓ 1 vêtement de pluie
- ✓ 1 paire de chaussures de repos (espadrilles, tongs...)
- ✓ 1 change (si besoin)
- ✓ 1 gourde ou bouteille d'eau à remplir régulièrement

### Ne pas emporter d'objet de valeur !

L'encadrement et les structures qui mettent leurs locaux à disposition déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Toute personne fréquentant le stage organisé par la JDA'cadémie est censée connaître le présent règlement.

### Assurances des stagiaires :

Toute personne fréquentant le stage organisé par la JDA'cadémie doit être couverte par une assurance notamment responsabilité civile de particulier et individuel accident. La JDA'cadémie dégage toute responsabilité en cas de vol, dégradation, de biens personnels ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation de ses installations et de ses services.

### Paiement :

L'inscription est prise en compte dès que l'acompte ou la totalité du règlement est versé.

Le solde dû sera versé à l'arrivée du stagiaire si la totalité du règlement n'a pas été faite à l'inscription. Les chèques vacances, comités d'entreprise, bons CAF sont acceptés comme modalités de règlement.

### En cas de désistement, et sur justification :

- moins de 15 jours avant le début du stage l'acompte reste dû. - 15 jours avant le début du stage, l'acompte sera rendu.

La JDA'cadémie se réserve le droit d'annuler le camp et ce sous préavis de huit jours francs avec remboursement des sommes déjà avancées.

Les arrêts en cours de camp n'entraînent aucun remboursement ou défraiement.

### Renseignements médicaux :

Les parents des stagiaires informent la JDA'cadémie :

- des traitements, soins, régimes, allergies..., des particularités d'ordre médical qui affectent les enfants à l'aide de la fiche sanitaire de liaison.
- du numéro de sécurité sociale, adresse de la Caisse maladie, éventuellement le numéro et l'adresse de la mutuelle dont bénéficient les enfants.

En cas d'accident, les frais médicaux et les frais nécessités par un traitement sont à la charge des familles des enfants mineurs.